

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 02 août 2024

1. Déclaration de vacance d'emploi au poste de sergent professionnel (2 places)
– Recours à la réserve de promotion
2. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 28 juin 2024
3. Retrait de la délibération n° 41 du Conseil de zone du 31.05.2024 portant admission au stage de recrutement à la fonction de sapeur-pompier volontaire
4. Retrait de la délibération n° 42 du Conseil de zone du 31.05.2024 portant admission au stage de recrutement à la fonction de sapeur-pompier volontaire
5. Démission volontaire d'une ambulancière volontaire non-pompier
6. Fin de stage de professionnalisation - Nomination à titre définitif d'un capitaine
7. Démission volontaire d'un sapeur-pompier volontaire stagiaire
8. Renouvellement de l'autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel
9. Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier

Points adjoints à la séance :

10. Décisions de l'autorité de tutelle

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.